PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Moanda: départ à la retraite de 71 agents de la Comilog

Nadège ONTOUNOU Moanda/Gabon

'ADMINISTRA-TEUR directeur **⊿**général (ADG) de la compagnie minière de l'Ogooué (Comilog), Leod-Paul Batolo, a présidé dernièrement, à Moanda, la cérémonie de départ à la retraite d'une cuvée de 71 de ses agents totalisant, pour certains, jusqu'à 40 ans d'ancienneté au sein de la société. Chacun d'eux recevant un trophée et un kit de voyage.

La cérémonie a été marquée par trois interventions. Celle du délégué du personnel prononcée par Rostand Ondia Angoundji, le mot de remerciement du représentant des retraités lu par Joël Ongone, et le mot de circonstance de l'ADG, Léod-Paul Batolo. Lequel a dit ceci: "Nous célébrons aujourd'hui l'ardeur au travail, la résilience et l'accomplissement des carrières. C'est donc un jour de fête et de réjouissances qui vient couronner ces nombreux cycles de dur labeur". Il a ensuite demandé aux agents d'être fiers de leur retraite venant d'une grande entreprise

comme la Comilog. Selon lui, "la retraite n'est pas une fin en soi ou la fin d'une vie; mais l'accomplissement d'une vie professionnelle et le commencement d'une autre vie pour soi-même et pour les siens. Soyez donc fiers d'en être là, car beaucoup n'y arrivent pas. Vous laissez Comilog en bonne santé avec des perspectives intéressantes et des challenges stimulants que sauront relever, sans nul doute, les jeunes que vous avez formés et laissés en poste", a déclaré et reconnu l'ADG de l'entreprise minière.

L'unique femme de la cuvée, Germaine Ndjoye, n'a pas manqué d'exprimer son émotion. "Je suis arrivée à Comilog vide et je repars pleine et donc comblée. En effet, grâce à Comilog, j'ai pu réaliser des projets de vie, scolariser mes enfants qui sont des cadres aujourd'hui. Le secret de la réussite c'est le respect, l'humilité, la rigueur et la détermination dans le travail", a-t-elle conseillé.



Vue des jeunes retraités de la Comilog, très joyeux.



FONDS AUTONOME NATIONAL D'ENTRETIEN ROUTIER (FANER)

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date de lancement : 15/02/2023

Appel doffres N°01/FANER/TRAVAUX/2023 : Travaux de réhabilitation du siège Nom du projet Source de financement : Ressources FANER.

Le Fonds Autonome National d'Entretien Routier (FANER) lance un appel d'offres pour la réalisation des travaux de réhabilitation de son siège.

ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est réparti en quatre (04) lots

Lot n°1 : Travaux de réfection des bureaux du siège ; Lot n°2 : Travaux de câblage informatique, énergie, vidéo

Lot n°3 : Câblage et équipement téléphonique (IP) : Lot n°4 : Alarme et équipement Incendie.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un seul candidat peut être attributaire de

PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

Les soumissionnaires sont tenus de fournir, à la Direction Générale des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre dans l'offre, conformément aux dispositions de l'Arrêté n°032-22/MER/MBCP du 17 juin 2022 fixant les modalités de collecte des données personnelles auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-

> Le Directeur Général du Fonds Autonome National d'Entretien Routier

> > Patrice MEZUI

dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de deux cent mille (200 000) FCFA par lot. Ce montant sera de cent (100) milles francs CFA par lot pour les PME disposant d'un agrément PME.

Ce paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à la même adresse :

FONDS AUTONOME NATIONAL D'ENTRETIEN ROUTIER - FANER Siège : Vallée Sainte-Marie Galerie

«Les Jardins d'Ambre», Blvd Triomphal ler étage, BP 16 201 - TEL (+241)061002219 / 074736441 Libreville - Gabon

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 07 mars 2023 à 10 heures et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à :

N° du lot	Montant de la garantie de soumission
1	800 000 FCFA
2	450 000 FCFA
3	300 000 FCFA
4	300 000 FCFA

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME et ayant au plus cinq ans d'existence, ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le 07 mars 2023 à 11 heures dans la salle de réunion du FANER.

Le Directeur Général des Marchés

